

La Feuille

**Antony
Terre
Citoyenne**
Ensemble, osons
la transition écologique,
la justice sociale,
la démocratie **N°7 – JANVIER 2023**

Collectif de citoyen.ne.s, de membres d'associations et de partis politiques

Europe Ecologie les Verts, Génération.s, La France Insoumise, Parti Communiste Français,
Parti Radical de Gauche, Parti Socialiste



À vos souhaits !

Qu'un centre de santé municipal voie le jour à Antony, que les réfugiés du centre d'hébergement ne soient pas mis à la rue en plein hiver, que des concertations sérieuses s'ouvrent sur les projets municipaux, que le RER B s'améliore, que l'argent ne ruisselle plus du bas vers le haut mais que les richesses soient plus justement réparties, que chacun ait un toit, un emploi correctement rémunéré et puisse profiter en bonne santé de sa retraite avant 65 ans, que les actes suivent les paroles en matière de respect de l'environnement et de la biodiversité.

En résumé, pour l'année 2023 qui commence, nous, Antony Terre citoyenne, souhaitons à toutes les Antoniennes et tous les Antoniens de retrouver le chemin de la justice sociale, de la transition écologique et de la démocratie.

Nous vous attendons pour en parler autour d'un buffet convivial le vendredi 13 janvier à partir de 18h30, salle Henri Lasson.

Dates des vœux de nos partenaires : LFI le 12 janvier à 20h salle Lasson, PCF le 19 janvier à 18h30 salle Lasson, EELV le 27 janvier salle Lasson

Transport : Les droites locales unies dans le déni

Les transports en commun, quelle galère pour les usagers. La qualité s'effondre et les tarifs grimpent ! Valérie Pécresse a fait voter une hausse de 12 % du Passe Navigo. On comprend pourquoi la pétition StopGalere.fr, portée par la gauche et les écologistes au Conseil régional, a été si bien accueillie ici.

Sur ce dossier, le groupe ATC a présenté un vœu au conseil municipal. En soulignant la responsabilité de la majorité régionale (droite) : réduction de l'offre de transport, maintenance au rabais, modernisation en panne mais priorité donnée au CDG-Express (pour clientèle haut-de-gamme) !

Rejetant une régie publique, la droite régionale a choisi le

charcutage du réseau et la mise en concurrence.

Résultats : dette proche de 5 milliards, conditions de travail détériorées, démissions en nombre... Et l'aberration climatique car la dégradation des transports publics favorise la voiture et la pollution.

A l'opposé, le vœu d'ATC propose de bloquer le prix du Passe Navigo, de donner à la RATP et à la SNCF les moyens financiers et humains pour un service public de qualité, et de suspendre la privatisation en cours. C'est clair. Mais le Maire juge « la question confuse » et martèle : « Rien à voir avec de prétendues privatisations (...) car quand l'Etat transfère (au privé) la gestion de ses équipements, leur état s'améliore ». La

preuve ? « Les autoroutes privées, ça coûte cher mais ça marche ». Il fallait oser ! Les droites d'opposition s'empressent de lui emboîter le pas, ou le soutiennent en silence. Unies dans le déni du service public (le maire affirmant même : « le statut des agents publics, il va disparaître ! »), les droites rejettent le vœu.

Le mot de la fin revient à David Mauger : « On voit clairement ceux qui parmi nous ont à cœur de défendre le service public, et ceux qui croient au tout-concurrentiel ».

Sylvain BERGOUNIOUX

Aux urnes locataires !

Les élections des représentants des locataires pour Hauts de Bièvre Habitat se dérouleront le 21 janvier. Plusieurs listes sont en présence et nous incitons les habitants à voter pour faire valoir leurs droits face au premier bailleur antonien : propreté, entretien, rénovation, sécurité. Les locataires n'ont pas été entendus pour améliorer la participation à ces élections : des horaires étendus pour voter et un article dans "Vivre à Antony".



Antoniens pas transportés de joie

Nombre d'Antoniens prennent quotidiennement les transports en commun pour aller étudier ou travailler. Ceux qui habitent les quartiers Sud en ont pour 15 à 20 minutes pour atteindre Fontaine Michalon ou l'arrêt du 197. Trop souvent en retard, l'impact sur la santé mentale est ignoré, tout comme les risques de discrimination à l'embauche pour les usagers du B. « Une seule envie, partir d'ici dès que j'en aurai la possibilité » nous confie un étudiant antonien.

Aragah Mehrabi

Parole d'Elu : Bruno Edouard



Sylviane Aschehoug : *Tu m'as remplacée au sein du groupe d'élus ATC au mois de décembre, comme nous nous y étions engagés pendant la campagne. As-tu trouvé des changements depuis ton précédent mandat ?*

Bruno Edouard : Je suis très heureux de "monter" au Conseil municipal mais, franchement, j'aurais préféré remplacer plutôt un autre élu que toi. Par rapport à il y a 10 ans, il y a quelques changements au Conseil municipal : il commence à 20h au lieu de 19h et les commissions municipales n'ont pas lieu exactement en même temps ce qui fait qu'on peut participer à toutes ! Sinon, je l'ai écrit dans mon blog, c'est exactement pareil.

Le fonctionnement de l'opposition est en

revanche très différent : en 2013 il y avait deux groupes de gauche et nous travaillions sinon ensemble, du moins en cohérence. Maintenant, ATC est le seul groupe qui ne soit pas de droite et il comporte des personnalités aux sensibilités différentes.

SA : *Et dans l'évolution de la ville ?*

BE : Ah oui ! La majorité municipale a fini par accepter que l'on prononce les mots "désertification médicale", "inondations", "emprunts toxiques"... Maintenant, dans les faits, Antony reste une ville injuste, imperméable et opaque.

SA : *Quels sont les sujets sur lesquels tu comptes t'investir ?*

BE : On ne se refait pas : la culture, les transports, l'urbanisme et les risques naturels et technologiques.

SA : *Tes souhaits pour les Antoniens et Antoniennes en 2023 ?*

BE : Ça passera peut-être pour un lieu commun, mais : la santé pour tous, c'est-à-dire un centre de santé municipal.

Un centre de santé bien mal en point

Le centre de santé du Noyer-Doré se vide de ses médecins : ne restent que les soins dentaires, gynécologiques et obstétriques. Plus aucun généraliste ! La ville, "pleinement mobilisée", s'en remet à l'initiative d'un "repreneur sérieux" pour la gestion de ce centre. Tout en travaillant à la création d'un cabinet médical en centre-ville, rue de l'abbaye. Face aux politiques comptables de restriction des dépenses de santé, qui ont mis à mal notre système de soin, d'autres villes ont agi en finançant des centres de santé municipaux dans les quartiers prioritaires, pour faciliter l'accès aux soins pour les populations les plus fragiles. L'accompagnement vers la santé, que ce soit physique ou mentale, fait partie des engagements au titre du contrat de ville pour le quartier du Noyer-Doré : qu'attend le Maire pour décider enfin la création d'un véritable centre de santé municipal, puisque la Croix Rouge fait défaut ?

Irène HUARD

Logement maltraité

Une mauvaise nouvelle pour les locataires de Hauts-de-Bièvre Habitat : leur loyer va augmenter de 3,5 %, le maximum autorisé. Cette hausse intervient après celle des charges d'énergie qui peuvent atteindre plusieurs centaines d'euros. D'autant que la moitié du parc social Antonien attend encore une rénovation énergétique globale. Le chèque énergie est insuffisant face à des hausses qui mettront des familles en grandes difficultés. On compte déjà 300 000 sans domicile fixe, 4 millions de mal logés et 12 millions de « précaires énergétiques » en France. Mais le gouvernement choisit de s'attaquer aux locataires en difficulté. Il propose une loi qui renforce les peines de prison pour les squatteurs même dans des locaux vides, et accélère les expulsions, pour protéger les multipropriétaires qui en font leur rente, plutôt que de garantir le droit fondamental au logement.

Irène HUARD

Piscine vidée

Après les crèches, les piscines : faute de personnel, la piscine Lionel Terray ferme les samedi et dimanche depuis le 12 novembre, et pendant toutes les vacances de Noël. Faisons le vœu que la piscine rouvre ses portes tous les jours en 2023 !

**Si vous aimez cette publication, aidez nous à poursuivre la route en demandant à recevoir les prochains numéros par mail à lafeuille@antonyterrecitoyenne.org, en soutenant financièrement par un chèque à : association de soutien à Antony Terre citoyenne – JC Houver - 11, avenue de la division Leclerc - 92160 Antony
Ou en nous signalant les sujets que vous aimeriez voir abordés dans nos colonnes D'avance, merci.**

**Vous aimez
La Feuille ?
On continue...**

Notre cher parc Heller

Il est le poumon vert de notre ville. Ses pelouses, ses aires de jeux, ses arbres offrent aux Antoniens les loisirs, des activités sportives, du repos et de la fraîcheur en été.

Ce parc est menacé. La Métropole du Grand Paris a pour projet de remettre à l'air libre la Bièvre sur quelques 700 m. Son parcours validé par la Mairie traversera tout le sud du parc empiétant sur les aires gazonnées, entraînant l'abattage d'une centaine d'arbres. Ses travaux dureront au moins deux ans. Cette « renaturation » présente des mérites indéniables en termes de gestion des eaux et de biodiversité.

Si ce projet est mis en œuvre, il faut au minimum remplacer les aires ainsi perdues pour les loisirs par un espace vert d'une superficie équivalente en centre-ville.

Lors du dernier conseil municipal le Maire a annoncé son intention d'ouvrir la Bièvre jusqu'à l'Espace Vasarely.

Malgré l'importance du projet,

la population n'a pas été consultée.

Certes, la mairie a lancé un sondage sur le site de la ville. Mais les Antoniens y étaient mis devant le fait accompli, le point de départ étant l'annonce de la réouverture de la Bièvre en plein parc. Le sondage ne portait que sur des détails.

Car la mairie veut profiter de la réouverture de la Bièvre pour créer un

« véritable parc d'agrément », pour citer notre maire. De quoi s'agit-il ? Le tout reste très flou. Le budget évoqué varie, au fil des réunions, de 7 à 15 millions d'euros. Les innombrables demandes de précisions de la part des associations restent sans réponse.

On prévoit ainsi de transformer - dans la plus grande opacité - un lieu plébiscité par les Antoniens. Pourtant, le budget engagé, la durée des travaux, l'ampleur des projets rendent une véritable consultation indispensable.

Clare DONOVAN



Orlyval omnibus fait l'unanimité

Île-de-France Mobilités (présidé par V. Péresse) veut, sans le dire, la peau du VAL. Prétexte officiel : avec le prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à Orly (2024), « il n'aura plus d'utilité »... Faux, ont répondu les élus ATC dans un vœu défendu au Conseil municipal par Bruno

Edouard. Au lieu de filer directement du RER à l'aéroport, il devrait s'arrêter dans 3 gares intermédiaires desservant le quartier Lavoisier-Guillebaud et les communes de Fresnes, Wissous, Rungis, et adopter le tarif Navigo. De son côté, la majorité municipale y a

ajouté un argument : même avec la ligne 14, le VAL conservera sa pertinence pour relier à l'aéroport les communes desservies par le RER B. Vote à l'unanimité sur notre vœu, amendé par le maire !

Sylvain BERGOUNIOUX

Les mauvais calculs de Maud Bregeon

Maud Bregeon, notre députée, nous a fait la promotion des mesures de soutien au pouvoir d'achat : bouclier tarifaire, remise carburant, indemnité inflation... Las, l'Insee vient de doucher son enthousiasme : les français ont perdu en moyenne 720 € de pouvoir d'achat entre Janvier 2021 et Juin 2022, et en proportion du revenu les plus modestes perdent plus que les plus aisés. De bonnes augmentations de salaires vaudraient mieux que de petits chèques.

Vidéosurveillance : tout un leurre !

Le nombre de caméras augmente à Antony, mais le nombre d'élucidations qu'elles permettent est quasi nul. Les témoignages d'Antoniens sont nombreux : effractions sous l'oeil de caméras de vidéosurveillance, sans possibilité d'utilisation des images. Les anciens rêvent de retrouver le garde-champêtre bienveillant d'antan, qui par sa seule présence de tous les instants, dissuadait les délinquants potentiels et rassurait les autres. Un peu d'humain ne nuit pas.

Noël à l'abri, Pâques aux orties ?

Le centre d'hébergement des réfugiés HUDA d'Antonyville devait fermer ses portes fin décembre. 92 personnes y sont encore hébergées. Parmi eux, les déboutés du droit d'asile sont promis à la reconduite à la frontière comme des délinquants ! La version macronienne du droit inconditionnel à l'hébergement. Un sursis a été obtenu pour l'hiver, après l'interpellation du préfet et de la ville par des Antoniens, des associations et des élus ATC.

Location sans permis

Pour lutter contre les marchands de sommeil, les élus ATC réclamaient la mise en place du permis de louer pour les logements de moins de 18 m². La ville s'était contentée d'une simple obligation de déclaration. Après un incendie dans des chambres de bonne suroccupées dans le quartier La Fontaine, sans victime heureusement, le Maire annonce s'y résoudre. Fallait-il frôler le drame ?

Le centre mou, nié !



Vous vous en souvenez, un maire en fin de mandat avait organisé en 2019 une consultation sur l'aménagement de la rue Mounié. Les réponses penchaient majoritairement vers une place accrue des piétons et vélos, des trottoirs agrandis, au même niveau que la chaussée, plus de chaises et bancs, d'arbres, de stationnement vélos. Proposée dès 2012 par l'association Antony à Vélo, la requalification de la rue en zone de rencontre (priorité des piétons, voie unique à 20km/h pour les voitures, double sens vélos) figurait dans notre programme. Le maire a mis 3 ans pour

imaginer le scénario impossible : prétendant donner toute leur place aux mobilités douces, il ménagera les nostalgiques du tout automobile. Début septembre, nous avons déniché ce projet de « pacification de l'hyper-centre ».

Il transforme la rue Mounié en chimère, constituée dans sa première moitié d'une voie de circulation à double sens et dans sa seconde moitié d'une voie piétonne. But inavoué, mais évident, de cet aménagement improbable : sauver le parking Monoprix.

Les explications fournies par le Maire lors du Conseil municipal de septembre sur ce réaménagement sont plus que confuses : "nous n'avons prévu pour le moment aucun dispositif de circulation particulier,

les trois (zone 30 comme aujourd'hui, zone de rencontre et zone piétonne) seront possibles et s'appliqueront en fonction des souhaits des Antoniens, mais ils ne seront pas obligés de choisir quelque chose de définitif, on peut le faire de manière alternative."

Quant au projet d'une nouvelle rampe de parking au niveau de l'accès du marché par la RD920, lancé sans aucune concertation, il arrive en phase de travaux. Les études de circulation dans le cœur de ville, censées conforter l'ensemble du projet sont pourtant encore incomplètes, selon le Maire qui refuse de les communiquer.

Nous réclamons cohérence et transparence.

David MAUGER



Les élus d'Antony Terre Citoyenne au conseil municipal 01 84 19 69 33

Retrouvez-nous au conseil municipal du 9 février 2023 à 20h sur le site de la ville ou à l'Hôtel de ville.. puis les 6/4/23, 29/6/23, 28/9/23 et 7/12/23

elus@antonyterrecitoyenne.org
david.mauger@antonyterrecitoyenne.org
irene.huard@antonyterrecitoyenne.org
olivier.paris@antonyterrecitoyenne.org
isabelle.remy-largeau@antonyterrecitoyenne.org
bruno.edouard@antonyterrecitoyenne.org

facebook : <https://www.facebook.com/Antonyterrecitoyenne>

Ont contribué à ce numéro : Anne Rambaut, Aragah Mehrabi, Bruno Edouard, Clare Donovan, David Mauger, Irène Huard, Stephanie Gallé, Sylvain Bergounioux, Sylviane Aschehoug

Site d'Antony Terre Citoyenne : www.antonyterrecitoyenne.org

La Feuille est éditée par l'Association de soutien à Antony Terre Citoyenne. Directeur de la publication : Pierre Rufat

RLPI : késako ?

Depuis le 7 octobre 2022, la loi sur l'extinction des publicités lumineuses s'est durcie. Notre Règlement Local de Publicité Intercommunal mentionne que les publicités lumineuses doivent être éteintes entre 23h et 7h du matin.

Suite au projet « Panneaux d'informations ville et publicité éteints la nuit » du budget participatif 2018, la mairie a trouvé un accord avec Naja pour éteindre désormais les mobiliers urbains numériques et les panneaux à minuit.

Pour les panneaux Decaux, elle indique que certains s'éteignent entre 23h30 et 6h du matin. Or, les 10 et 18 décembre, le panneau éclairé situé au 61-65 rue Aristide Briand, était éclairé à 0h45.

Ne serait-il pas temps, en ces périodes d'économies d'énergie, de demander l'extinction des publicités dès 23h, en concertation avec les commerçants ?

Pour montrer l'exemple, des membres des Amis de la Terre du Val de Bièvre ont déposé des flyers sur les vitrines ne respectant pas l'obligation d'extinction.

Anne RAMBAUT

